

sainte. Les prières et les premiers exercices de calcul sont chantés. Une foule de petits objets et de dessins servent à faire comprendre aux bambins la *raison* et le *pourquoi* de ce qui les entoure, de ce qu'ils voient tous les jours sans y faire attention.

Dans une Salle d'asile, il est absolument nécessaire de varier sans cesse les exercices. On doit donner à l'enseignement la forme la plus attrayante possible, et éviter la sévérité. Il faut réellement avoir une patience d'ange pour diriger une école maternelle. Garder durant cinq ou six heures consécutives une centaine de garçonnetts et de fillettes de trois à sept ans; veiller à ce que le bon ordre règne parmi ce petit monde; consoler les mille et un chagrins inhérents au tout jeune âge; discipliner ces bébés qui viennent à peine de quitter les genoux de la maman; enfin, *apprendre* quelque chose, beaucoup de bonnes choses à la gent e écolière en herbe, tout cela constitue une besogne des plus difficiles à accomplir.

Les Sœurs de la Charité réussissent à merveille dans la direction de leur école maternelle (1). Elles rendent un immense service aux familles qui ne peuvent pas donner, pour des raisons diverses, la première éducation à leurs enfants.

La plus belle récompense que les directrices d'une Salle d'asile puissent recevoir, c'est le bonheur qu'elles éprouvent de déposer dans des cœurs encore purs et dans des âmes vierges de toute atteinte du péché, les premières notions de religion et de piété qui devront, plus tard, faire de ceux qui les reçoivent des chrétiens suivant le cœur de Dieu.

Une école maternelle dirigée par des religieuses forme le plus beau tableau qu'il soit possible d'imaginer. En effet, de jeunes vierges

qui ont offert à Dieu le printemps de leur vie, qui n'ont jamais connu les tristes misères de l'existence et les lâches défaillances du siècle, enseignant de doux et chers petits enfants encore tout humides des eaux du baptême, tout chauds des doux embrassements de leur mère, quelle scène sublime!

C.-J. MAGNAN.

### Combien y a-t-il d'instituteurs et d'institutrices diplômés dans la province de Québec?

Nous lisons dans la *Semaine religieuse*, de Québec, du 28 décembre dernier :

“ Ce rapport constate (1) que la province de Québec compte 1,283 municipalités sous le contrôle des commissaires, 5,196 écoles élémentaires, 533 écoles modèles, 157 académies, 4 écoles pour sourds-muets et aveugles, et 5,950 professeurs, dont 165 seulement ont leurs diplômes.”

Notre confrère, bien involontairement nous en sommes convaincu, fait grandement erreur.

Les instituteurs et les institutrices qui enseignent dans nos écoles sont au nombre de 5,950. Sur ce chiffre 665 (non 165) ont un brevet d'école normale. Mais cela ne veut pas dire que les 5,285 qui n'ont pas de brevet d'école normale n'ont aucun diplôme. En consultant le dernier rapport du Surintendant de l'Instruction publique, page XVIII, nous constatons que sur le chiffre total des 5,950 professeurs (instituteurs et institutrices) qui composent la famille enseignante, 899 *seulement* n'ont aucun diplôme, tandis que 665 possèdent un brevet d'écoles normales et 4,051 ont obtenu un diplôme d'un bureau d'examineurs.

Certes, quand l'occasion se présente, nous nous faisons un devoir de faire connaître la vérité sur la situation de nos écoles primaires,

(1) Les Sœurs de la Providence dirigent également avec beaucoup de succès 3 ou 4 écoles de ce genre, à Montréal.

(1) Le rapport du Surintendant de l'Instruction publique.